

COMMUNE DE FESCHES LE CHATEL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fesch-le-Châtel pour une durée de 31 jours du lundi 02 septembre à 08h30 au mercredi 02 octobre 2019 à 17h30.

Monsieur René BAILLY, Ingénieur divisionnaire des travaux publics d'Etat en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Besançon.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, ouvert par Monsieur le Maire, coté et paraphé par le Commissaire Enquêteur seront déposés et consultables à la Mairie de Fesch-le-Châtel pendant 31 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au jeudi de 08h30 à 11h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 08h30 à 11h00 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 11h30), soit du lundi 02 septembre à 08 h30 au mercredi 02 octobre 2019 à 17h30.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations et propositions, en mairie :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles,
- par correspondance à l'adresse suivante : Monsieur le Maire – 1 rue François Mitterrand – 25490 Fesch-le-Châtel,
- par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-1495@registre-dematerialise.fr
- en ligne sur le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/1495>

Le Commissaire Enquêteur tiendra des permanences en mairie, salle du conseil municipal, aux dates et heures suivantes :

- lundi 02 septembre de 14h30 à 17h30,
- samedi 14 septembre de 09h00 à 12h00,
- mercredi 02 octobre de 14h30 à 17h30.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera déposée au Préfet du département du Doubs et au Président du Tribunal Administratif de Besançon. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site internet de la Ville : www.mairiefeschlechatel.fr

Date d'envoi de l'avis : 24 juillet 2019